

No 56

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU LUNDI 26 MAI 1924

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 23 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Mme A. Meldrum et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne St-Cuthbert, Montréal, P.Q.—M. *Robitaille*; et du révérend Alfred Bright, B.A., et autres, membres et adhérents de l'église presbytérienne St. Andrews, de Sherbrooke, P.Q., séparément demandant que le projet de loi constituant en corporation l'Eglise-unie du Canada ne soit pas adopté dans sa forme actuelle, mais qu'il soit modifié de façon à conserver intacte la constitution de l'église presbytérienne ainsi que les droits qu'elle possède dans les activités et les biens-mobiliers et immobiliers de cette église.—M. *McCrea*.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante, qu'il a reçue:—
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA 26 mai 1924.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'Honorable juge Idington, agissant à titre de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, mardi le 27 courant à 8.30 p.m., pour y sanctionner certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. F. SLADEN,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR

de la Chambre des Communes,

Ottawa.